

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Casablanca, le 21 avril 2020

### **« AMIC SUPPORT TPME » : L'INDUSTRIE MACORAINE DU CAPITAL INVESTISSEMENT SE MOBILISE POUR LES TPME ET OFFRE 1000 HEURES DE CONSEIL**

**Les membres de l'AMIC s'engagent et offrent des heures de conseil pro bono pour soutenir les entreprises dont les activités sont affectées par la crise sanitaire COVID-19.**

---

Les entreprises marocaines sont confrontées à une crise sans précédent à cause de la pandémie COVID-19. Afin de contribuer à l'effort national pour la survie du plus grand nombre possible d'entreprises, l'Association Marocaine des Investisseurs en Capital (AMIC) lance l'initiative « AMIC SUPPORT TPME », une plateforme de soutien aux micro, petites et moyennes entreprises (TPME) en collaboration avec son réseau d'adhérents, qui se compose de professionnels gérants de fonds de capital investissement et d'experts renommés dans des domaines aussi variés que la comptabilité, la fiscalité, la finance, le droit, la stratégie, la gestion etc...

Cette plateforme permettra aux TPME affectées par la crise sanitaire d'accéder aux professionnels adhérents de l'AMIC qui leur prodigueront gracieusement du conseil pour naviguer et éviter les écueils liés à la pandémie et pour relever les challenges auxquels elles sont actuellement confrontées.

L'AMIC est fière d'annoncer qu'en moins de 3 jours, **ses membres se sont mobilisés massivement pour offrir leur soutien** et que **1000 heures ont ainsi déjà été offertes** via la plateforme. Ce nombre d'heures devrait encore augmenter au cours des prochains jours. **La liste complète des membres donateurs est disponible sur le portail en ligne dédié à « AMIC SUPPORT TPME ».**

L'AMIC examinera toutes les demandes des TPME et s'efforcera de les faire correspondre avec l'aide offerte par ses membres. Ce **réseau de soutien unique est accessible à toutes les TPME marocaines en bonne santé financière avant la crise et éprouvant un besoin urgent d'être épaulées pour traverser la crise.**

L'industrie du capital investissement met tout en œuvre pour soutenir les entreprises dans le besoin mais elle est également consciente que cette initiative citoyenne limitée devrait être complétée par un dispositif massif, au niveau national, de soutien en capital aux entreprises.

Pour bénéficier de l'initiative « AMIC SUPPORT TPME », chaque TPME est tenue de remplir en ligne un formulaire de « Demande d'Assistance » et de communiquer un certain nombre d'informations et de justificatifs afin que l'AMIC puisse vérifier l'éligibilité de la TPME et la jumeler avec le membre bénévole approprié. Ces informations seront traitées de façon confidentielle selon les termes et conditions qui régissent la plateforme.

D'autre part, l'AMIC a également mis en ligne sur le portail « AMIC SUPPORT TPME » une rubrique « COVID-19 Ressources » visant à fournir des informations et des analyses utiles dans ce contexte.

Pour plus d'informations sur « AMIC SUPPORT TPME » : <https://covid-19.amic.org.ma/>

Pour plus d'informations l'AMIC : [www.amic.org.ma](http://www.amic.org.ma)

**CONTACT PRESSE** : Françoise De Donder – Tel : 06 66 38 74 50 – [fdedonder@amic.org.ma](mailto:fdedonder@amic.org.ma)